



VALLÈRES

BULLETIN MUNICIPAL : JUILLET 2023

VALL'AIR D'ÉTÉ



BUDGET 2023

- PRÉSENTATION DES FINANCES DE NOTRE COMMUNE

PROCHAINES MANNIFESTATIONS

- CINÉMA EN PLEIN AIR : LE SAMEDI 26 AOÛT
- MÉCHOUI : LE SAMEDI 9 SEPTEMBRE

RETOUR EN IMAGES

- ROUE TOURANGELLE
- COMMÉMORATION DU 8 MAI
- FÊTE DE LA ST JEAN
- COMMÉMORATION DU BETTY L
- FÊTE DE L'ÉCOLE DE VALLÈRES

RETOUR EN IMAGES

→ La Roue Tourangelle 2023

Photo souvenir du passage de la Roue Tourangelle à Vallères : ici le peloton avec le vainqueur au centre.

Merci A. Bry pour la photo



→ Commémoration du 8 mai

La commémoration du 8 mai s'est déroulée devant le monument aux morts à 11h00. Nous avons pu retrouver les musiciens de l'Harmonie de Vallères ainsi que les membres de l'association des anciens combattants.



→ Commémoration du crash du Betty L

Le 24 juin, c'était la cérémonie de commémoration du crash du Betty L avec la participation de l'association Touraine Mémoire 44 et l'Harmonie de Vallères.



RETOUR EN IMAGES

→ Fête de l'école de Vallères

Terminer l'année sur une note musicale, tout en s'évadant à travers le monde : voici la mission que s'est vue confier l'APE cette année, en partenariat avec l'école, pour fêter comme il se devait la fête de fin d'année !

L'école de VALLERES a eu pour thème : le voyage.

Les élèves ont pu nous emporter à travers les continents, les coutumes et les différents univers musicaux qu'offrent les pays du monde entier. Les dessins et maquettes de toutes les classes étaient exposés dans l'enceinte même de l'école et ont transporté les parents dans des univers grandioses et merveilleux. La classe de CP a remporté la coupe de « la semaine sans écran » et c'était une victoire haut la main ! Le challenge que l'école s'était fixé : stopper les écrans 1 semaine ! L'APE, quant à elle, a misé sur une fin d'année dansante, avec une piste de danse, une décoration style guinguette et des activités XXL pour tous les âges. Les familles avaient la possibilité de se restaurer avec de succulentes fouées, préparées directement par Alain Buhour dans son foodTruck « milles et une fouées ».

La municipalité a remis un livre à chaque élève de l'école. Le Maire et les Adjointes ont offert une calculatrice aux élèves de CM2, futurs collégiens, qui ont également reçu une clé usb de la part de l'APE.

Cette fin d'année signe un tournant pour l'APE, le départ de la présidente ELIF BATMAN-COZIAN après 5 ans de travail remarquable et de collaboration avec la secrétaire VANESSA MARQUET et de la trésorière PASCALE LABBE.

Pour rappel, les sorties scolaires, les fêtes de fin d'années, les fêtes de Noël, les commandes de gâteaux ou de chocolats, les feux d'artifice, les spectacles, et toutes les autres manifestations n'existeraient pas sans l'association. Cette année l'APE n'a jamais eu autant besoin de bénévoles que maintenant, nous espérons que d'autres parents se joindront à la future nouvelle équipe.

L'APE souhaite à toutes les familles d'excellentes vacances d'été, et on se dit à la rentrée 2023 pour de nouvelles aventures !



A.P.E. : Semaine sans écran "Tout l'monde dehors "

L'école a participé à cet évènement qui se tient partout dans le monde. Ce projet souhaite faire aboutir à une réflexion sur la consommation numérique et de ce qu'il est possible de vivre à la place. Pendant une semaine, les participants renoncent aux écrans pendant leur temps libre et tentent d'utiliser celui-ci autrement. L'APE de Vallères, a décidé d'organiser une semaine riche de découvertes . Un planning d'activités sur la semaine a accompagné les familles sur ce défi.

Tous les jours une activité.

Beaucoup de sports : avec un cours de fitness, du rugby, de la pétanque et une initiation cirque. Nous avons mis à rude épreuve nos enfants avec une initiation au jeu d'échecs. Lors de l'atelier bricolage et jardinage qui s'est tenu dans le jardin de l'église, les enfants ont réparé la table en palette et effectués des plantations avec les plans semés par les enfants de l'école. Pour clôturer cette semaine, Aline Bissey et ses musiciens ont mis l'ambiance lors d'un concert "Drums and Folk ». Les enfants de la garderie ont pu profiter des activités du mercredi toute la journée et du vendredi soir (présentation des instruments du concert). Nous voulons remercier les associations de Vallères : Val'Dance, la pétanque, Mais aussi le Club de Rugby de Langeais, le club d'échecs de Tours, les Foufleurieux, le Petit Fauchoux, la CCTVI, la DRAC Centre Val de Loire.

Et aussi aux familles qui ont joué le jeu. Les enfants sont venus en nombre pour toutes les activités.

"Une fois les écrans en veille, tous ces moments conviviaux ont montré la variété et la richesse de ce qu'il est possible de vivre avec les enfants."

L'équipe de l'APE.



Comité des fêtes de Vallères : Fête de la Saint Jean

En raison de la météo, le vide grenier a été annulé mais le comité des fêtes vous remercie d'être venu nombreux pour la Saint Jean. Les bénévoles réfléchissent et souhaitent trouver une idée de spectacle pour remplacer le feu l'année prochaine. Si vous avez une idée n'hésitez pas à leur communiquer.



Samedi 26 août : cinéma en plein air

FILM : LION de Garth Davis

LIEU : Stade, Rue de la Fossé Arrault, 37190 Vallères

DUREE : 1h58 (à partir de 12 ans)

19h : ouverture du site (restauration possible).

19h30 : concert de l'équipe à Jojo.

Projection à la tombée de la nuit !

Pour plus de confort, pensez à apporter transats et couvertures !

Un évènement de la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre

02 47 34 29 00 - 06 75 88 39 52 //

www.tourainevalleedelindre.fr



Projection assurée par Ciné-Off.

Calendrier des manifestations :

- Samedi 26 août :
Cinéma en plein air (Mairie)
- Samedi 9 septembre :
Méchoui (Comité des fêtes)
- Dimanche 5 novembre :
Loto (Comité des fêtes)
- Samedi 11 novembre :
Commémoration (Mairie)
- Samedi 2 décembre :
Concert de la Sainte Cécile (Harmonie de Vallères)

ASSOCIATION VAL' DANCE 

DÈS LE LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023

LUNDI

18H00 SPECIAL ABDOS/ CAF (Cuisse Abdos Fessier) 

18H15 TRAMPOLINE 

18H30 RENFORCEMENT MUSCULAIRE

19H00 KANGOO DANCE

19H20 ZUM'BA/ POUND

19H40 STRETCHING

LUCIE **NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE** **MATEO**

2 COACHS LE MERCREDI 1 SEMAINE SUR 2

SEMAINE 1 MERCREDI	SEMAINE 2 MERCREDI
18H15 RENFORCEMENT MUSCULAIRE	17H45 PILATE (Nouveau cours)
18H45 TRAMPOLINE	18H15 RENFORCEMENT MUSCULAIRE
19H00 STEP/AERO DEBUTANT	18H45 HIT (cours cardio)
19H30 STEP/AERO NIV 1 / INT	19H00 STEP/AERO niveau access

Les Dates Précises vous seront transmises lors de votre inscription.

UNE SOIRÉE D'ESSAI OFFERTE  **LE MATERIEL EST FOURNI SAUF LE TAPIS**

TARIF: TOUS LES COURS COMPRIS 80€ pour L'ANNÉE

CONTACT: 06/33/84/90/52
FACEBOOK: LUCIE VAL'DANCE

LIEU: SALLE DES FETES DE VALLERES

 Ne pas jeter sur la voie publique

Re-Jouez Le Jeu !

NOUVELLE ASSOCIATION AVEC JEUX DE SOCIÉTÉ

ANIMATIONS
Re-jouez le jeu ! part à votre rencontre pour partager des moments de détente en jouant aux jeux de société.
Près de chez vous, nous proposons des animations régulières et occasionnellement des événements festifs.

RE-EMPLOI
Sa particularité : favoriser l'économie circulaire des jeux de société (collecte, réparation, réemploi et/ou vente).
Re-jouez le jeu ! s'engage à respecter l'environnement dans lequel il interagit.

RENDEZ-VOUS !
Vous êtes curieux ?
Vous êtes joueurs ?
Venez nous retrouver !
Toutes les informations et l'agenda sur Facebook.

Rejoignez-nous ! 

contact: rejouezlejeu@gmail.com
 [rejouez le jeu](https://www.facebook.com/rejouezlejeu)



Association loi 1901 avec le n° W8122019421 - Ne pas jeter sur la voie publique

Re-Jouez le jeu !

"Re-jouez le Jeu !" est une nouvelle association basée sur l'économie circulaire. Elle oriente son action vers le développement de rencontres autour du jeu de société en toute convivialité. Ces moments comprennent l'accès aux jeux, les conseils et l'explication des règles du jeu par les "sommelières" de l'association, le partage d'un moment convivial, la rencontre des plus jeunes et des plus anciens, etc...

La particularité de "Re-Jouez le Jeu!" est de favoriser le recyclage des jeux de société. Des actions comme la collecte de jeux, le tri et la réparations de ces jeux seront organisées en parallèle de nos rencontres.

Actuellement, nous sollicitons votre municipalité pour bénéficier du prêt d'une salle dans le but d'organiser ces temps de rencontre jeux. Afin d'optimiser l'utilisation de cette salle, nous vous invitons à répondre à ce questionnaire pour mieux connaître vos attentes :

<https://urlz.fr/mvel>

DERNIÈRES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Avril 2023 : Révision des tarifs de la salle polyvalente

Location salle polyvalente

Les tarifs n'ont pas évolué depuis le 01/05/2008. Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal fixe les tarifs de location comme suit à compter du 01 septembre 2023.

Salle A : 45m² - 30 personnes assises - 47 debout

Salle B : 160m² - 120 personnes assises - 169 debout

Salle C : 150m² - 50 personnes assises - 154 debout

Deux formules sont proposées :

- Forfait weekend du vendredi 18h au lundi 8h

	Tarif commune ETE*	Tarif commune HIVER**	Tarif hors commune / tarif unique
A+B	330 euros	380 euros	700 euros
A+B+C	360 euros	460 euros	800 euros

*Tarif ETE du 1er mai au 30 septembre

** Tarif HIVER du 1er octobre au 30 avril

- Forfait journée (hors weekend, du lundi au jeudi pendant les vacances scolaires)

	Tarif commune	Tarif Hors commune
A+B	220 euros	440 euros
A+B+C	260 euros	520 euros

Caution Ménage et dommages

La caution pour le ménage dans le cas où la salle ne serait pas restituée dans un état propre (sol, surfaces de la cuisine, électroménager, tables, chaises..). Le constat sera établi lors de l'état des lieux de sortie en présence des deux parties. La caution sera exigée avant la location au moment de l'état des lieux d'entrée. Le montant forfaitaire est de 100 euros . La caution de 305 euros instituée pour les dommages éventuels occasionnés par les locataires.

Location mobilière (tables et bancs)

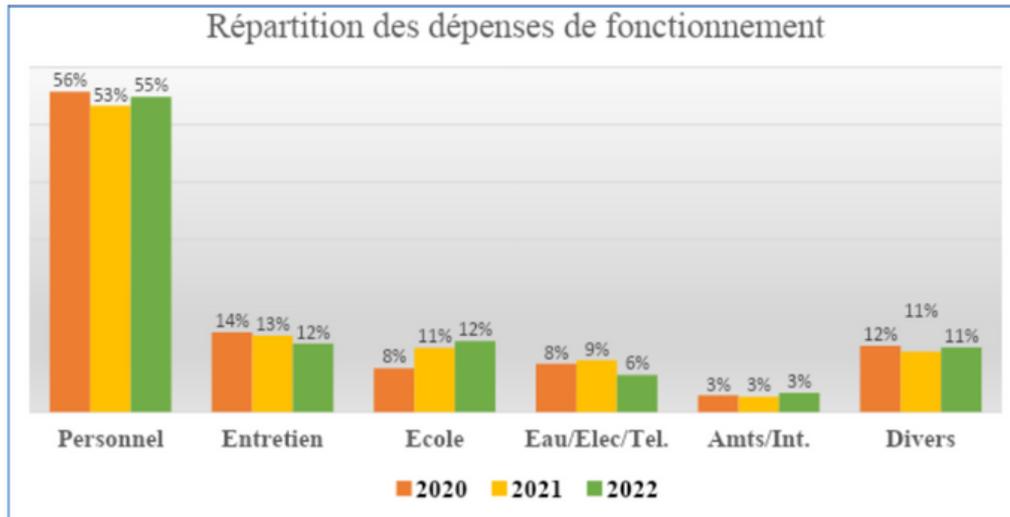
Nous avons reconduit le montant à 2 euros pour la location d'une table et de 2 bancs. Le mobilier peut être loué aux habitants de la commune SEULEMENT. Nous maintenons le prêt des chaises aux associations de la commune en cas de nécessité pour le bon déroulement de leurs manifestations.

Les Finances de notre commune

Le budget de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires pour assurer les services communaux pendant l'année.

En 2022 son exécution a été parfaitement maîtrisée et l'exercice dégage un excédent de 257 000 € grâce à une amélioration des recettes (+7% sur 2021) supérieure à l'augmentation des dépenses (+3%).

Le tableau suivant retrace l'évolution des principaux postes de charges sur les 3 dernières années.



Les charges de personnel (directes et indirectes), qui représentent l'essentiel de nos dépenses, se maintiennent aux environs de 55% du total, et dans l'ensemble la répartition des différents postes évolue peu d'une année sur l'autre.

Seul le budget « Ecole » enregistre au cours des 3 exercices une croissance forte et constante, générée par l'évolution du prix de la restauration dont la hausse n'a pas été répercutée sur la facturation aux bénéficiaires.

Mais cette hausse va se poursuivre pour l'exercice à venir, et elle nous conduit à faire évoluer la participation demandée aux familles qui sera désormais fixée à 4.05 € par repas.

Pour les autres postes, le prévisionnel 2023 est établi sur des bases similaires.

Le budget d'investissement est destiné à faire face aux dépenses qui concernent principalement les acquisitions de matériels, biens immobiliers et terrains ainsi que les travaux des réseaux et voiries. Toutes charges qui nous engagent pour les années à venir.

Les recettes sont constituées par l'excédent évoqué au premier paragraphe, qui vient compléter le report des exercices précédents (205 000 €), ainsi que par les subventions obtenues (Département, Région, Communauté de communes, Etat) pour réaliser certains de nos projets.

Ceci nous a permis, en 2022, de poursuivre l'enfouissement des réseaux et le réaménagement du centre bourg, d'achever l'agencement du cabinet médical, de réaliser une piste de Pump Track au terrain de loisirs, et de faire face à différents travaux pour l'école et l'accueil ados.

Pour 2023, les principaux engagements concernent la poursuite des travaux de voirie (rue du Val de Loire) et la réhabilitation de la maison ancienne (en piteux état) qui prolonge la salle du conseil, afin de la mettre en harmonie avec son environnement et d'accueillir le développement des activités de notre cabinet médical.

Transport scolaire

La Région Centre Val de Loire ouvre les inscriptions au transport scolaire pour la rentrée 2023/2024 :

De la maternelle à la terminale, la Région centre Val de Loire prend en charge gratuitement les transports scolaires des élèves vers l'établissement scolaire de secteur, avec des frais de gestion de 25 euros par élève (dans la limite de 50 euros par représentant légal).

- Inscription papier du 7 juin au 13 juillet 2023
- Inscription en ligne du 7 juin au 21 juillet 2023



Au delà de cette période d'inscription, une majoration de 15 euros sera appliquée dans la limite de 30 euros par représentant légal.

1 - Les familles procèdent à l'inscription en ligne sur le site Rémi-Centre Val de Loire : <https://www.remi-centrevalde Loire.fr/quest-ce-que-remi/car-remi/>. Les familles déjà inscrites cette année reçoivent un courrier et/ou un SMS de la Région.

2 - Les informations relatives aux horaires, aux circuits et aux modalités d'inscriptions sont sur notre site famille-tourainevalleedelindre : <https://www.famille-tourainevalleedelindre.fr/transports/>. Elles ne concernent que le territoire de la CCTVI et la commune de Tauxigny Saint Bauld.

3 - Compte tenu des conditions sanitaires actuelles, nous encourageons vivement les familles à privilégier l'adresse mail pour formuler leurs demandes de renseignements et d'aide aux démarches transportscolaire@tourainevalleedelindre.fr

Pour la bonne entente, ATTENTION AU BRUIT !

Arrêté du 24 avril 2007 : relatif à la lutte contre les bruits de voisinage

Article 19 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage... dont le bruit est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de :

- 8h30 à 12h, et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et les jours fériés de 10h à 12h

Article 20 : Tout possesseur d'animaux ou toute personne ayant la garde d'animaux, en particulier de chiens ou d'animaux de basse-cour, doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour empêcher les bruits de la nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme.





**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**

Chaque geste compte : pour une sobriété estivale

5 gestes clés sont mis en avant pour l'été :

- Si je mets la clim au bureau, à la maison ou en voiture, je la règle à 26°C ;
- J'éteins et je débranche tous mes appareils avant de quitter mon logement ou de partir en vacances ;
- Je profite de l'été pour installer un thermostat programmable et faire réviser ma chaudière ;
- Je laisse la voiture au garage et je prends les transports en commun ou le vélo pour les petits trajets ;
- Pour économiser du carburant, je lève le pied et je fais du covoiturage.



Nos Joies

EVA ROY est née le 06 juin 2023

Nos félicitations

Sébastien LECOMTE et Camille BOUSSAND - le 08/04/2023

Amandine FOUCAULT et Anthony FERDINAND - le 27/05/2023

Pascal FERNANDEZ et Sylvie DECOGNÉ - le 10/06/2023

Sylvie ANZINI et Jean-Luc VOISINET - le 24/06/2023

Nos peines ..

Carmen BURON est décédée le 22 avril 2023, à l'âge de 90 ans.

Jean-Marie BOISSIÈRE est décédé le 19 juin 2023, à l'âge de 63 ans.

Mairie de Vallères

VALLERES



1 place de la Mairie

37190 VALLERES

02.47.45.45.44

secretariat@mairiedevalleres.fr

PERMANENCE DU MAIRE :

Samedi de 9h à 12h
sur rendez-vous.

ACCUEIL DU PUBLIC :

Mardi de 14h à 17h
Mercredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h
Jeudi de 14h à 17h
Vendredi de 9h à 12h
Samedi de 9h à 12h

COMITE DE REDACTION :

Jean-Luc CADIOU
Guillaume VAN GHELDER
Jean-Pierre GARNAUD

PHOTOS :

Guillaume VAN GHELDER
Ghislaine CHERAMY